



Convocation à l'Assemblée Générale du 15 novembre 2025

Chères adhérentes, Chers adhérents
Chers tous,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale de l'Association HPN France – Aplasie Médullaire, qui se tiendra **le samedi 15 novembre 2025 à 10h**. L'événement se déroulera simultanément à Paris (Hôpital Saint-Louis) et en visioconférence.

Les modalités pratiques et l'ordre du jour ont été fixés lors de la réunion du bureau du 16 septembre 2025, que vous pouvez dès à présent consulter en pièce jointe ou en [cliquant ici](#).

Votre engagement est essentiel pour la pérennité de notre association.

À ce titre, **nous lançons un appel à candidatures et un renouvellement du bureau** : nous avons toujours besoin de **nouvelles recrues** pour renforcer notre équipe et faire vivre nos actions.

Les fonctions :

1. Président(e)
2. Vice-président(e)
3. Trésoriers(ères)
4. Secrétaires

Nous vous encourageons vivement à participer en personne à Paris, car cela sera l'occasion de nous rencontrer et d'échanger en toute convivialité autour d'un déjeuner après l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale 2025 est ouverte à tous, tant aux membres adhérents qu'aux non-membres*.

Toutefois, seuls les membres adhérents ou leurs mandataires en cas d'indisponibilité auront le droit de vote.

En tant que membre adhérent, vous avez la possibilité de désigner par écrit une personne qui vous représentera lors des délibérations. Nous vous prions de nous faire parvenir cette information **avant le 07 novembre 2025**.

Vous trouverez ci-joint les détails pratiques de l'Assemblée Générale, ainsi qu'un modèle de courrier à retourner si nécessaire.

Pour confirmer votre participation à cette assemblée, veuillez remplir le formulaire d'inscription en [cliquant ici](#) ou bien nous contacter directement à l'adresse suivante : contact@hpnfrance.com, en spécifiant votre **présence sur place** ou **à distance**. Nous vous prions de nous faire parvenir cette information avant le **12 novembre 2025**.

Nous comptons sur votre présence et votre engagement en faveur de l'HPN et de l'Aplasie Médullaire.

Pour toute information complémentaire sur les candidatures, n'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble pour l'HPN et l'Aplasie Médullaire.

*si vous souhaitez [devenir membre de notre association](#), une cotisation annuelle de 15 € est demandée.

HPN France - Aplasie Médullaire

Hôpital Saint-Louis - Service Hématologie – Greffe de moelle T3 ; 1, Avenue Claude Vellefaux – 75045 Paris CEDEX 10
www.hpnfrance.com – contact@hpnfrance.com



Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Samedi 15 novembre 2025

10h00 – 12h30

Salle Trèfle 3 – Hôpital Saint Louis – Paris

et en

Visioconférence

Ordre du jour

9h30	Accueil sur place	
10h00	Mot d'ouverture du Président	
	Désignation d'un secrétaire de séance	
	Présentation et vote du Rapport d'Activité 2024	
	Présentation et vote du rapport financier 2024	
	Question, réponse et débat.	
	Présentation des orientations 2025	
	Présentation du budget prévisionnel 2025	
	Question, réponse et débat.	
	Election du bureau : • Présentation des fonctions. • Appel à candidatures. • Présentation des candidats et échange avec les membres. • Vote.	
	Questions diverses	
12h30	Clôture de l'Assemblée	

Fait à Paris le 08/10/2025



Modalité de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2025

L'Assemblée Générale de l'Association HPN France – APLASIE MÉDULLAIRE se réunit et délibère selon la procédure suivante :

- L'Assemblée Générale ordinaire se réunit au moins une fois par an. La convocation est adressée au moins quinze jours à l'avance aux membres et sympathisants,
- Chaque membre dispose d'une voix,
- En cas d'absence du membre, il peut néanmoins désigner, par écrit, un autre membre de l'association pour participer à l'Assemblée et prendre part aux délibérations (proposition de procuration ci-dessous),
- Pour pouvoir participer aux votes, le membre doit être à jour de la cotisation annuelle, [cliquer ici](#),
- **N'étant pas contrainte par un Quorum, l'Assemblée peut valablement délibérer quel que soit le nombre de présents,**
- L'Assemblée a vocation à délibérer sur les questions mises à l'ordre du jour et procéder à l'élection des membres du bureau,
- Les résultats des votes sont prononcés en séance.

IMPORTANT

En cas d'absence du membre adhérent, il peut désigner exceptionnellement un autre membre de l'association en ces termes :

En mon absence, je désigneM. Mme prénom nom.... aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association **HPN France – Aplasie Médullaire** du 15 novembre 2025 et à ce titre prendre part à tout débat et à tout scrutin.

Date, nom et prénom du membre

Ce mandat écrit doit être adressé à l'Association **avant le 12 novembre 2025**, par mail au Président de l'Association, Adel AYAD : contact@hpnfrance.com